
RAPPORT D'ACTIVITÉS

ANNÉE 2019

LE MOT DU PRESIDENT

La Commission régionale de développement (CRD) vit un moment important de son existence.

Elle fut instaurée dès la mise en place de la Région de Bruxelles-Capitale, par l'article 9 de l'Ordonnance organique de la planification et de l'urbanisme du 29 août 1991. Cette ordonnance et trois autres ont été rassemblées en 2004 dans le Code Bruxellois de l'Aménagement du Territoire (CoBAT).

A l'occasion de la profonde réforme du CoBAT en 2017, la composition de la CRD a été modifiée.

Cela explique que vous trouverez dans ce rapport d'activités 2019, dernière année de la CRD « ancienne mouture », la composition comportant des représentants d'instances, de communes et d'experts, telle que prévu depuis 1991. En annexe figure, pour information, l'arrêté du Gouvernement désignant les nouveaux membres.

L'article 7 du CoBAT cité dans le point 1 du présent rapport est la version encore en vigueur en 2019.

Le nouvel article 7 du CoBAT, applicable à la nouvelle CRD, est rédigé comme suit :

« La Commission régionale est composée de 18 experts indépendants nommés par le Gouvernement dont neuf le sont sur présentation du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale. Ces experts représentent les disciplines suivantes : urbanisme et aménagement du territoire, mobilité, environnement, logement, patrimoine culturel et naturel, économie et architecture. Le Gouvernement détermine les règles de désignation de ces experts et les règles de fonctionnement de la Commission régionale, notamment l'audition des représentants du Gouvernement ou de la Commune qui a élaboré un projet visé à l'alinéa 2. La Commission régionale peut se subdiviser en sections spécialisées.

Les membres de la Commission régionale sont désignés par le Gouvernement à chaque renouvellement complet du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale et au plus tard, le 1er janvier qui suit l'installation de celui-ci ».

La Commission a, depuis de nombreuses années, invité le Gouvernement à être consultée le plus en amont possible des projets. Dans sa nouvelle mouture, composée d'experts dans huit domaines de compétences qui permettent d'avoir une expertise large et intégrée pour un développement durable de la Région, la nouvelle Commission est plus que jamais à la disposition du Gouvernement pour l'accompagner techniquement dans ses projets. Confrontée comme tous à la crise de la pandémie du Covid-19, elle s'est engagée en outre à apporter son concours à la rédaction du plan de relance bruxellois, convaincue de la nécessité de sortir de la crise par la mise en place d'une réelle transition écologique et sociale. Sa nouvelle Cellule de Prospective, présidée par le Prof. Eric Corijn apportera ainsi son expertise au Gouvernement.

Un travail collaboratif se met en place également avec les Commission « sœurs » des deux autres Régions, le Strategische Adviesraad Ruimtelijke Ordening en Onroerend Erfgoed (SARO) pour la Région flamande, et le Pôle Aménagement du territoire de CESE Wallonie.

Le rapport 2020 promet donc de beaux développements, au-delà des avis rendus classiquement sur demande du Gouvernement en vertu du CoBAT : le calendrier est chargé avec entre autres, les Plans d'aménagement directeurs, le règlement régional d'urbanisme, l'arrêté « dispenses ».

Benoît Périlleux

Président

TABLE DES MATIERES

RAPPORT D'ACTIVITÉS	1
MOT DU PRESIDENT	2
1. RAPPEL DES MISSIONS DE LA COMMISSION RÉGIONALE (article 7 du CoBAT).....	4
Liste des membres.....	4
2. AVIS	5
2.1. AVANT-PROJET D'ARRETE DU GRBC MODIFIANT L'AG DE LA RBC DU 21 NOVEMBRE 2006 ARRETANT LES TITRES I A VIII DU RRU.....	5
2.2. PROJET D'ARRÊTE DU GRBC LISTANT LES DEMANDES DE PERMIS NECESSITANT L'AVIS DU MAITRE-ARCHITECTE ET DETERMINANT LES MODALITES DE DELIVRANCE DE CET AVIS.....	6
2.3. PROJET D'ARRÊTE DU GRBC RELATIF A UNE MODIFICATION PARTIELLE POUR CAUSE D'UTILITE PUBLIQUE DU PRAS EN VUE DE PERMETTRE LA REALISATION DU PROJET DE REHABILITATION DE L'HIPPODROME DE BOITSFORT	6
2.4. PROJET DE PLAN DE MOBILITE "GOOD MOVE"	7
2.5. ASPECTS GENERAUX COMMUNS A L'ENSEMBLE DES PAD	8
2.6. PROJET DE PLAN D'AMENAGEMENT DIRECTEUR "MEDIAPARK".....	9
2.7. PROJET DE PLAN D'AMENAGEMENT DIRECTEUR "ANCIENNE CASERNE D'IXELLES"	10
2.8. PROJET DE PLAN D'AMENAGEMENT DIRECTEUR "PORTE DE NINOVE ".....	11
2.9. PROJET DE PLAN D'AMENAGEMENT DIRECTEUR "GARE DE L'OUEST ".....	12
2.10. ARRETE DU GRBC ORGANISANT L'INTERVENTION FINANCIERE DE LA REGION DANS LES FRAIS D'ELEBORATION, DE MODIFICATION ET D'ABROGATION DES PPAS	13
3. ANNEXE AU RAPPORT :	
LISTING DES PRESENCES	14
ARRETE DU GRBC PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION REGIONALE DE DEVELOPPEMENT	

1. RAPPEL DES MISSIONS DE LA COMMISSION RÉGIONALE (article 7 du CoBAT)

« Le Gouvernement sollicite l'avis de la Commission régionale sur les avant-projets d'ordonnance ainsi que sur les projets d'arrêtés relatifs aux matières visées au Code Bruxellois de l'Aménagement du Territoire (CoBAT), ayant une incidence notable sur le développement de la Région.

La Commission régionale est chargée de rendre un avis motivé sur les projets de plan régional de développement, de plan régional d'affectation du sol et de règlement régional d'urbanisme ainsi que sur les projets de plans communaux de développement.

La Commission régionale peut, à l'intention du gouvernement, formuler des observations ou présenter des suggestions quant à l'exécution ou à l'adaptation des plans et règlements dont elle a à connaître.

Elle propose des directives générales pour la préparation et l'élaboration des plans de développement et d'affectation du sol et des règlements d'urbanisme. En outre, le Gouvernement peut soumettre à la Commission régionale toute question relative au développement de la Région ».

LISTE DES MEMBRES

Conseil Economique et Social (CES)

<u>Effectifs</u>	<u>Suppléants</u>
Lise NAKHLE	Jean-Christophe VANDERHAEGEN
Ischa LAMBRECHTS	Pierre DEVLEESHOUWER
Philippe VAN MUYLDER	Anne-Thérèse DESTREBECQ
Philippe VANDENABEELE	Benoît DASSY

Commission Royale des Monuments et Sites (CRMS)

<u>Effectifs</u>	<u>Suppléants</u>
Ann VOETS	(Guido STEGEN) *
Christian FRISQUE	(Marie-Laure ROGGMANS)*

Conseil de l'Environnement pour la Région de Bruxelles-Capitale (CERBC)

<u>Effectifs</u>	<u>Suppléants</u>
Laurent SCHILTZ	Laura REBREANU
Steyn VAN ASSCHE	Jérôme MATAGNE

Commission régionale de la Mobilité (CRM)

<u>Effectifs</u>	<u>Suppléants</u>
Jan DE BRABANTER	Marie-Hélène NOEL
Roel DE CLEEN	Pierre VAN SCHENDEL

Conseil consultatif du logement

Effectifs

Isabelle QUOILIN
Werner VAN MIEGHEM

Suppléants

Rodolphe d'OULTREMONT
Marie-Madeleine MENNENS

Communes

Effectifs

Walter VANDENBOSSCHE
Brigitte GOORIS
Eric JASSIN
Grégory MATGEN
Zoubida JELLAB
Nathalie GILSON

Suppléants

Matthias VAN WIJNENDAELE
Mustapha AKOUZ
Fatiha EL IKDIMI
Adèle GORGEMANS
Katia VAN DEN BROUCKE
Vincent MOLENBERG

Experts indépendants

Effectifs

Jean de SALLE (Président)
Eric CORIJN (Vice-Président)
Gilles LEDENT
Sarah LEVY
Jean-Philippe DEVISSCHER
Michael RYCKEWAERT

Suppléants

Luc DELEUZE
Tim CASSIERS
Benoît MORITZ
Paul VERMEYLEN
Bernard DECLÈVE
Liesl VANAUTGAERDEN

2. AVIS

La Commission a tenu 29 réunions pour l'analyse des dossiers et la remise de ses avis.

2.1. AVANT-PROJET D'ARRETE DU GRBC MODIFIANT L'AGRBC DU 21 NOVEMBRE 2006 ARRETANT LES TITRES I A VIII DU RRU

Avis du 31 janvier 2019

Une réunion : le 29 janvier 2019.

La Commission n'a vu aucune objection formelle aux modifications du RRU, telles que proposées dans le projet d'arrêté tout en demandant de préciser certaines définitions.

2.2. PROJET D'ARRÊT DU GRBC LISTANT LES DEMANDES DE PERMIS NECESSITANT L'AVIS DU MAITRE-ARCHITECTE ET DETERMINANT LES MODALITES DE DELIVRANCE DE CET AVIS

Avis du 17 avril 2019

Une réunion : le 4 avril 2019

La Commission s'est interrogée d'une part sur le fait que la taille d'un projet soit retenue comme critère pour déterminer les demandes de permis soumis à l'avis du Bouwmeester, à savoir les projets supérieurs à 5000 m² et d'autre part sur la portée de l'avis du maître Architecte qui ne porte que sur la « qualité architecturale » du projet (terme non défini par l'arrêté).

Elle a donc demandé de compléter l'arrêté avec les points suivants :

- Elargir les critères de demande de permis aux projets ayant un impact important sur le développement urbain quelle que soit la superficie de plancher.
- Définir le terme de « qualité architecturale »
- Prévoir pour l'administration la possibilité de solliciter l'avis du BMA lorsqu'elle l'estime nécessaire
- Clarifier le lien entre la réunion de projet et l'avis du BMA

2.3. PROJET D'ARRÊTE DU GRBC RELATIF A UNE MODIFICATION PARTIELLE POUR CAUSE D'UTILITE PUBLIQUE DU PRAS EN VUE DE PERMETTRE LA REALISATION DU PROJET DE REHABILITATION DE L'HIPPODROME DE BOITSFORT

Avis du 27 septembre 2019

Deux réunions le 19 et 26 septembre 2019

La Commission a été saisie d'une demande d'avis pour se prononcer sur le fait que la modification partielle envisagée du PRAS n'était pas susceptible d'avoir des incidences notables sur l'environnement.

Elle a conclu au vu des éléments repris ci-dessous qu'on ne pouvait affirmer l'absence d'incidences notables sur l'environnement dans le projet soumis à avis :

- L'absence d'un rapport étayé sur l'ampleur des incidences (annexe D du CoBAT)
- Le manque d'informations urbanistiques et cartographiques précises pour vérifier l'ampleur de la modification et l'empiètement du parking existant sur la zone Natura 2000.
- La justification d'un parking de 400 places dans un site desservi par des transports en commun (train, tram, bus)
- La cohérence du projet avec le plan Good Move.

2.4. PROJET DE PLAN DE MOBILITE « GOOD MOVE »

Avis du 16 octobre 2019

Trois réunions : les 26 septembre, 3 et 10 octobre 2019.

La Commission a souligné la qualité du document soumis à l'enquête publique et l'approche transversale de la mobilité régionale développée dans le plan Good Move.

Elle s'est basée, pour remettre son avis, sur la question de savoir comment le plan rencontrait les grands objectifs du PRDD :

- Un territoire polycentrique et multiscalair/une accessibilité multipolaire.
- Un territoire prenant appui sur des structures paysagères et naturelles.
- Un territoire équilibré au niveau social.
- Une gouvernance collaborative et dynamique.

L'analyse a porté sur la manière dont le projet a été planifié et communiqué en phases de mobilisation et a participé d'une gouvernance collaborative, associant les différents acteurs et les citoyens.

1. L'empreinte spatiale du plan Good Move

- L'organisation spatiale du territoire n'est pas assez traitée dans le plan (accessibilité des quartiers, City Vision, cartographie).
- Prise en compte de la dimension paysagère : La Commission a demandé de compléter le plan Good Move au niveau des dimensions paysagère, patrimoniale et esthétique.
- Organisation des réseaux :
 - Ring : la Commission a demandé des précisions concernant l'offre de mobilité liée au Ring pour entrer et sortir de Bruxelles.
 - Réseaux Plus et Confort : la Commission a demandé une meilleure prise en compte de la réalité

2. Rapport des différents modes de transport entre eux :

- Prise en compte de l'offre ferroviaire : la Commission a estimé que l'articulation du train actuelle avec les autres modes de transports en commun est insuffisant et la que la collaboration avec la SNCB reste problématique.
- Coopération entre les différents acteurs des transports publics : la Commission a insisté sur la mise en place rapide d'une tarification intégrée et d'une harmonisation avec les autres régions.

3. Besoins différenciés d'accessibilité de la ville multipolaire et développement de la ville de proximité

La Commission a estimé que le Plan Good Move devrait mieux développer les services nécessaires dans une ville de proximité pour diminuer les besoins de déplacement :

- Pôle multimodal performant
- Pôle logistique de proximité
- Espace partagé de travail et de rencontre

P + R : la Commission a plaidé pour une stratégie P + R à l'échelle métropolitaine.

4. Durabilité, droit à la ville, convivialité et mobilité :

La Commission a insisté sur l'importance de développer un système de transports publics accessible à tous et abordable financièrement comme armature principale de toute politique de mobilité.

Elle a également demandé de réaliser une transition juste vers un modèle de mobilité plus durable permettant une inclusion sociale maximale et une accessibilité des PMR.

5. Budget et temporalité phasée : la Commission a souligné l'importance de prévoir dans le plan les moyens financiers et humains nécessaires à sa mise en œuvre.

2.5. ASPECTS GENERAUX COMMUNS A L'ENSEMBLE DES PAD

Avis du 24 octobre 2019

1. Méthodologie : La Commission pour élaborer ses avis sur les PAD a pris le PRDD comme fondement d'analyse et a élaboré les lignes générales qu'elle a prises en considération pour l'examen des réclamations.

2. Remarques générales :

- Intégration du PAD au sein d'une vision régionale : La Commission a relevé l'importance dans la réflexion de la manière dont les PAD s'inscrivent dans la planification décrite dans le PRDD. Elle a également rappelé l'importance du Monitoring des Quartiers.
- Périmètres : La Commission a estimé que plutôt que d'élargir le périmètre, il convenait d'en distinguer deux : un périmètre stratégique qui analyserait les liens et articulations avec les quartiers alentours et un réglementaire.
- Volet opérationnel : La Commission a été d'avis que même si le volet opérationnel n'était pas du ressort d'un PAD, les questions de mise en œuvre et de gouvernance devaient y être abordées.
- Logement public : la Commission a insisté sur l'importance de définir dans le PAD la place du logement public et social.
- Occupation temporaire : la Commission a demandé d'aborder cette question comme faisant partie intégrante du projet. Elle a estimé en effet que c'est une méthode de planification à approfondir et à encourager.
- Espaces verts : la Commission a constaté qu'aucun PAD ne fait de la protection de la nature et de la biodiversité une priorité. Elle a demandé d'avoir une approche générale sur la question de l'indice de Biotope par surface.
- Durabilité : la Commission a plaidé pour que les PAD soient exemplaires au niveau de la durabilité et fassent mieux apparaître les aspects de développement durable dans l'énoncé de leurs objectifs.
- Mobilité : la Commission a rappelé son avis sur le Plan Good Move dans lequel elle a insisté sur l'insuffisante prise en compte de la dimension multipolaire du PRDD et de

ses accessibilités.

- Volet réglementaire : la Commission a relevé les risques d'une réglementation trop complexe et a plaidé pour des règles claires et simples en inscrivant plutôt tout ce qui n'était pas indispensable dans le volet stratégique.

2.6. PROJET DE PLAN DIRECTEUR « MEDIAPARK »

Avis du 19 novembre 2019

Cinq réunions : les 21 mars, 23 mai, 27 juin, 17 octobre et 14 novembre 2019.

La Commission a, en préambule de tous ses avis sur les projets de PAD, rappelé le contexte urbain défini dans le PRDD et dans lequel s'inscrit le PAD.

Elle également formulé des remarques générales pour tous les projets de PAD qui ont examiné la manière dont les grands objectifs du PRDD étaient rencontrés. Ces remarques font partie de tous les avis relatifs aux projets de PAD actuels et futurs.

La Commission a ensuite analysé le projet Mediapark et émis l'avis suivant :

Volet Stratégique

- Périimètre : la Commission a souligné qu'il manquait une vision globale des liens avec les quartiers environnants et leurs projets. Leur prise en compte permettrait une cohérence entre le PAD et ces projets futurs.
- Logement : la Commission a pris acte de la volonté du Gouvernement de consacrer une part importante du foncier régional à la création de logement public mais a estimé que le public ne devait pas assumer seul la construction de logement social. Un pourcentage minimum devrait être exigé pour les investisseurs privés.
- Equipements : la Commission a rencontré les demandes des réclamants sur les besoins en matière scolaire.
- Gabarits : la Commission a rappelé son avis relatif au PRDD où elle estimait que les tours n'étaient pas la réponse la plus adéquate aux besoins de densification. Elle a donc demandé de revoir la programmation de la partie la plus dense du site et les prescriptions réglementaires.
- Patrimoine : la Commission a partagé les demandes des réclamants sur les questions de patrimoine et a proposé d'élargir la question du réemploi / recyclage aux différentes composantes du bâti existant.
- Espaces verts/Environnement : la Commission a estimé que le PAD aurait pu être plus volontariste dans les mesures destinées à préserver les caractéristiques écologiques et historiques du site. Elle a également insisté pour que les recommandations du PREC soient appliquées notamment en matière d'énergie et de réemploi des matériaux.
- Mobilités : la Commission a estimé que le principe de densification du projet devait s'accompagner de mesures fortes en matière de mobilité :
 - Traversées et liens entre quartiers
 - Desserte fine de transport en commun

- Articulation avec la Moyenne ceinture
- Intégration des différentes échelles des projets
- Mutualisations des parkings/voitures partagées
- Phasage de la mise en œuvre

Volet réglementaire

La Commission a estimé qu'il fallait laisser une certaine souplesse réglementaire pour ne pas bloquer des demandes relatives aux affectations des rez-de-chaussée (logement ou bureau).

2.5. PROJET DE PLAN D'AMENAGEMENT DIRECTEUR « ANCIENNE CASERNE D'IXELLES »

Avis du 19 novembre 2019

Six réunions les 21 mars, 9 mai, 18 juin, 17 et 24 octobre et 14 novembre 2019.

La Commission a émis les mêmes remarques générales dans son préambule que pour le PAD Mediapark.

Elle a souligné la qualité du travail effectué dans le PAD Caserne et a émis les remarques suivantes :

Volet stratégique

- Périimètre : la Commission a rappelé, comme dans ses avis sur les autres PAD, la nécessité d'avoir une vision globale du site et de ses liens avec les projets des quartiers alentours, d'autant plus que ce site est repris au PRDD en tant que pôle de rayonnement métropolitain et international.
- Equipements : la Commission a appuyé la demande des réclamants de rencontrer les besoins en équipements qui soient liés aux futures affectations (logements familiaux) et a constaté le manque d'écoles secondaires dans le quartier. Elle a suggéré à cet effet de se référer au Contrat école.
- Logement : la Commission a demandé de réfléchir au type d'habitat souhaitable dans ce quartier et a plaidé pour une vision du logement évolutive dans le temps (habitat groupé, services partagés, coworking). Elle a également insisté pour que le logement prévu soit géré par la Région qui est propriétaire du terrain et par les universités pour en garantir l'accès à un prix abordable.
- Occupation temporaire : la Commission a apprécié que l'occupation temporaire soit axée sur le développement durable. Elle a plaidé pour qu'elle serve à développer des activités expérimentales et innovantes et a estimé qu'elle devait être accompagnée d'une réglementation adéquate suffisamment souple.
- Environnement : la Commission a souligné l'importance de prendre en compte le coefficient biotope (CBS) pour l'aménagement des espaces publics et verts du site. Elle a encouragé le programme du PAD à réserver des espaces destinés aux potagers urbains comme l'a préconisé le plan Good Food. Elle a également appuyé le principe d'une économie circulaire productive et de partage

Volet opérationnel

Secrétariat Commission
Régionale de Développement
Gewestelijke Ontwikkelings-
Commissie Secretariaat

Rue de Namur 59
1000 Bruxelles
Naamsestraat 59
1000 Brussel

T +32 2 435 43 56
F +32 2 435 43 99
@ crd-goc@perspective.brussels [ici](#)
www.crd-goc.brussels [ici](#)

La Commission a appuyé la concertation entre les partenaires associés au développement du site. Elle a également plaidé pour un programme mixte permettant d'assurer un minimum d'animation du site (proportion logements étudiants/familles, équipements, commerces)

Mobilité

La Commission a souligné que la majeure partie des réclamations portaient sur les questions de mobilité, notamment les emplacements de parkings en rapport avec l'occupation future du site.

Elle a jugé opportun d'établir un plan de circulation sur un périmètre plus large afin d'inclure une vision de développement urbanistique globale intégrant la gestion des déplacements avec les quartiers alentours.

Elle a rappelé que l'approche de la mobilité devait se faire dans le cadre d'une transition vers une ville durable.

- Mobilité partagée : Ajout d'une prescription dans le volet réglementaire (G5)
- Accès des personnes à mobilité réduite
- Transports en commun : Adaptation à prévoir étant donné l'augmentation du nombre d'habitants et visiteurs futurs générés par les nouveaux logements et activités prévus sur le site.
- Stationnement : Prise en compte des besoins de l'ensemble du quartier et mutualisation des parkings avoisinants.

2.6. PROJET DE PLAN D'AMENAGEMENT DIRECTEUR « PORTE DE NINOVE »

Avis du 5 décembre 2019

Six réunions les 28 mars, 23 mai, 20 juin, 12 novembre, 21 novembre et 5 décembre 2019.

Après avoir rappelé ses remarques générales sur l'ensemble des PAD et la manière dont les objectifs du PRDD étaient rencontrés, la Commission a remis unanimement un avis négatif sur ce PAD pour les raisons suivantes :

- Positionnement urbain de la Porte de Ninove : la Commission a estimé que la fonction spécifique de nœud du site par rapport aux axes le traversant n'était pas mise à profit. Elle s'est opposée à la forme urbaine telle que présentée.
- Echelle de travail : la Commission a insisté sur la prise en compte dans la réflexion urbaine de la situation de la Porte de Ninove au sein de différents quartiers. Elle a rappelé que l'échelle du quartier constitue la base de la réflexion pour un développement urbain (Monitoring des Quartiers).
- Programmation spécifique : la Commission a rappelé la fonction centrale de la Porte de Ninove et sa vocation métropolitaine selon le PRDD. Elle a regretté le manque de fonction clairement identifiable du site dans le projet malgré son potentiel.
- Densification par la construction en hauteur : la Commission a réitéré son opposition à la construction de bâtiments hauts qui ne sont pas la meilleure réponse à la demande de densification.

- Mixité sociale : la Commission n'a vu aucune garantie quant à la construction de logements sociaux et d'équipements publics. Elle a demandé de fixer un pourcentage minimum de logements sociaux.
- Espaces publics et environnement : la Commission a regretté le manque d'ambitions environnementales et a proposé de développer en premier lieu les objectifs de durabilité à atteindre avant de parler des tours.

2.7. PROJET DE PLAN D'AMENAGEMENT DIRECTEUR « GARE DE L'OUEST »

Avis du 5 décembre 2019

Six réunions : les 28 mars, 9 mai, 25 juin, 12, 21 novembre et 5 décembre 2019.

La Commission s'est d'abord référée à ses remarques générales relatives à l'ensemble des PAD et a ensuite émis les remarques suivantes :

- Périmètre : la Commission a insisté une fois encore sur l'importance de prendre en compte les projets dans les quartiers alentours au sein d'un périmètre d'observation et d'analyse. Cela permettrait de dégager une vision globale et d'assurer le développement de ces projets en cohérence avec le PAD
- Typologie urbaine : la Commission a émis des doutes sur la viabilité des séquences spatiales proposées pour le « quadrant Quartier » :
 - Rez-de-chaussée de la rue Vandepereboom essentiellement affectés aux fonctions productives, ce qui risque de provoquer des problèmes d'activation de l'espace public, de sécurité et de contrôle social
 - Problème de contrôle social pour la séquence d'accès aux logements (traversée de bâtiments industriels fermés, ...)
 - Remise en cause de l'urbanisme de dalle
- Logement : la Commission a demandé un volet opérationnel pour clarifier le développement concret du logement public.
- Activités productives/mixité fonctionnelle :
 - la Commission a suggéré de préciser dans le volet réglementaire du PAD un pourcentage d'activités économiques à réserver par rapport au logement (activités productives et espaces polyvalents).
 - elle a demandé d'approfondir la question de l'occupation temporaire pour générer de l'activité locale.
- Réversibilité des affectations : la Commission a suggéré d'introduire cette obligation dans le volet réglementaire
- Quadrant Parc activé : la Commission a estimé que les espaces naturels sont insuffisants dans ce PAD et a plaidé en faveur d'un parc paysager dont le développement serait intégré dès le départ dans le plan. Elle a également proposé d'inscrire le développement des espaces publics et verts dans le volet réglementaire pour leur donner plus de force.

- Environnement : la Commission a renvoyé à ses remarques générales relatives à la résilience climatique.
- Mobilité : la Commission a estimé que l'offre de stationnement vélo doit être suffisante et tenir compte de l'évolution de la part modale du vélo à Bruxelles. Elle a également demandé une diminution des places de parking vu la situation exceptionnelle de ce site desservi par de nombreux transports en commun (métro, RER, L28, ...)

2.8. ARRETE DU GRBC ORGANISANT L'INTERVENTION FINANCIERE DE LA REGION DANS LES FRAIS D'ELABORATION, DE MODIFICATION ET D'ABROGATION DES PPAS

Avis du 20 décembre 2019

Une réunion le 19 décembre 2019

La Commission a émis un avis favorable et a soutenu le Gouvernement dans sa volonté de compléter ce financement par un accompagnement dans la préparation et la mise en œuvre des PPAS.

La Commission regrette que son avis n'ait pas été demandé pour le projet d'arrêté portant le contenu des PPAS, et ce malgré une demande répétée, tant par l'envoi d'un courrier au Ministre-Président et que lors de l'audition pour le présent avis.

3. ANNEXE AU RAPPORT

Liste de présences des membres aux réunions de la CRD

Arrêté du 19 décembre 2019 portant nomination des membres de la Commission régionale de Développement

CRD - 2019 - Premier semestre

LISTE DES PRESENCES AUX REUNIONS DE LA COMMISSION REGIONALE DE DEVELOPPEMENT
AANWEZIGHEIDSLIJST OP DE VERGADERINGEN VAN DE GEWESTELIJKE ONTWIKKELINGSCOMMISSIE

Conseil Economique et Social - Economische en Sociale Raad

<u>Effectifs:</u>	<u>Suppléants:</u>	29-janv	21-mars	21-mars	28-mars	28-mars	04-avr	25-avr	09-mai	Total	Euro	Tot. Euro
Mme Lise Nakhlé	M. Jean-Christophe Vanderhaegen	1	1	1	1	1				5	75	375
		0	0	0	0	0	0	0	0	0	75	0
M. Ischa Lambrechts	M. Pierre Develeeshouwer	1								1	75	75
		0	0	0	0	0	0	0	0	0	75	0
M. Philippe Van Muylder	Mme Anne-Thérèse Destrebecq									0	75	0
		0	0	0	0	0	0	0	0	0	75	0
M. Philippe Vandenabeele	M. Benoît Dassy	1	Exc						1	0	75	0
		1	Exc	0	0	0	0	0	1	2	75	150

Commission royale des Monuments et des Sites – Koninklijke Commissie voor Monumenten en Landschappen

<u>Effectifs:</u>	<u>Suppléants:</u>	29-janv	21-mars	21-mars	28-mars	28-mars	04-avr	25-avr	09-mai	Total	Euro	Tot. Euro
Mme Anne Voets	M. Guido Stegen	1	1	1			1	1	1	6	75	450
		0	0	0	0	0	0	0	0	0	75	0
M. Christian Frisque	Mme Marie-Laure Roogemans	1	1	1	1	1	1	1	1	8	75	600
		0	0	0	0	0	0	0	0	0	75	0

Secrétariat Commission
Régionale de Développement
Gewestelijke Ontwikkelings-
Commissie Secretariaat

Rue de Namur 59
1000 Bruxelles
Naamsestraat 59
1000 Brussel

T +32 2 435 43 56
F +32 2 435 43 99
@ crd-goc@perspective.brussels [ici](#)
www.crd-goc.brussels [ici](#)

Conseil de l'Environnement de la RBC – Raad voor het Leefmilieu van het BHG

<u>Effectifs:</u>	<u>Suppléants:</u>	29-janv	21- mars	21- mars	28- mars	28- mars	04-avr	25-avr	09-mai	Total	Euro	Tot. Euro
M. Laurent SCHILTZ	Mme Laura Rebreau	Exc	Exc	Exc	1	Exc	1		1	3	75	225
		Exc	1		1	1	1					
Dhr Steyn Van Assche	M. Jérôme Matagne	Exc	1	0	1	1	1	0	0	4	75	300
		Exc	1	1	1	1	1		1	6	75	450
		0	0	0	0	0	0	0	0	0	75	0

Commission Régionale de Mobilité - Gewestelijke Mobiliteitscommissie

<u>Effectifs:</u>	<u>Suppléants:</u>	29-janv	21- mars	21- mars	28- mars	28- mars	04-avr	25-avr	09-mai	Total	Euro	Tot. Euro
M. Jan De Brabanter	Mme Marie-Hélène Noël									0	75	0
		0	0	0	0	0	0	0	0	0	75	0
M. Roel De Cleen	M. Pierre Van Schendel									0	75	0
		0	0	0	0	0	0	0	0	0	75	0

Conseil consultatif du logement - Adviesraad voor Huisvesting

<u>Effectifs:</u>	<u>Suppléants:</u>	29-janv	21- mars	21- mars	28- mars	28- mars	04-avr	25-avr	09-mai	Total	Euro	Tot. Euro
Mme Isabelle Quoilin	M. Rodolphe d'Oultremont	Exc	Exc	Exc	Exc	Exc	Exc	Exc	Exc	0	75	0
		1	Exc	Exc	Exc	Exc	1	Exc	1			
		1	Exc	Exc	Exc	Exc	1	Exc	1	3	75	225
M. Werner Van Mieghem	Mme Marie-Madeleine Mennens									0	75	0
		1	1	1	Exc	Exc			1			

Secrétariat Commission
Régionale de Développement
Gewestelijke Ontwikkelings-
Commissie Secretariaat

Rue de Namur 59
1000 Bruxelles
Naamsestraat 59
1000 Brussel

T +32 2 435 43 56
F +32 2 435 43 99
@ crd-goc@perspective.brussels
www.crd-goc.brussels

[ici](#)
[ici](#)

1 1 1 Exc Exc 0 0 1 4 75 300

Communes – Gemeenten

<u>Effectifs:</u>	<u>Suppléants:</u>	29-janv	21-mars	21-mars	28-mars	28-mars	04-avr	25-avr	09-mai	Total	Euro	Tot. Euro
M. Walter Vandebossche	M. Matthias Van Wijnendaele									0	75	0
		0	0	0	0	0	0	0	0	0	75	0
Mme Brigitte Gooris	M. Mustapha AKOUZ									0	75	0
		0	0	0	0	0	0	0	0	0	75	0
M. Eric Jassin	Mme Fatiha El Ikdimi									0	75	0
		0	0	0	0	0	0	0	0	0	75	0
M. Gregory Matgen	Mme Adèle Gorgemans	1	1	1	1	1	1	1	1	8	75	600
		1	1	1	1	1	1	1	1	8	75	600
Mme Zoubida Jellab	Mme Katia Van den Broucke									0	75	0
		0	0	0	0	0	0	0	0	0	75	0
Mme Nathalie Gilson	M. Vincent Molenberg	Exc	Exc	Exc	Exc	Exc	Exc	Exc	Exc	0	75	0
		0	0	0	0	0	0	0	0	0	75	0

Total Général Membres/Algemeen Totaal Leden: 3.750 €

CRD - 2019 - Premier
Semestre

Secrétariat Commission
Régionale de Développement
Gewestelijke Ontwikkelings-
Commissie Secretariaat

Rue de Namur 59
1000 Bruxelles
Naamsestraat 59
1000 Brussel

T +32 2 435 43 56
F +32 2 435 43 99
@ crd-goc@perspective.brussels
www.crd-goc.brussels

[ici](#)
[ici](#)

**LISTE DES PRESENCES AUX REUNIONS DE LA COMMISSION REGIONALE DE DEVELOPPEMENT
AANWEZIGHEIDSLIJST OP DE VERGADERINGEN VAN DE GEWESTELIJKE ONTWIKKELINGSCOMMISSIE**

Experts indépendants - Onafhankelijke deskundigen

Effectifs:	Suppléants:	29-janv	21- mars	21- mars	28- mars	28- mars	04-avr	25-avr	09-mai	Total	Euro	Tot Euro
Mr Jean DE SALLE	M. Luc Deleuze	Exc	Exc	Exc	1	1	1	1	1	5	100	500
		0	0	0	0	0	0	0	0	0	100	0
Mr Eric CORIJN	M. Tim Cassiers	1	1	1	1	1	Exc		1	6	100	600
		0	0	0	0	0	0	0	0	0	100	0
M. Gilles Ledent	Mr Benoît MORITZ	1	1	1			1		1	5	75	375
		0	0	0	0	0	0	0	0	0	75	0
Mme Sarah LEVY	M. Paul Vermeulen	1	Exc	Exc	1	1	1	1	1	0	75	0
		1	Exc	Exc	1	1	1	1	1	6	75	450
M. Jean-Philippe Devisscher	M. Bernard Declève		1	1	1	1	Exc			4	75	300
		0	0	0	0	0	0	0	0	0	75	0
M. Michael Ryckewaert	Mme Liesl Vanautgaerden									0	75	0
		0	0	0	0	0	0	0	0	0	75	0

Total Experts/Totaal deskundigen: 2.225 €

Total Général CRD / Algemeen totaal GOC: 5.975 €

CRD - 2019 - Premier
Semestre/2

LISTE DES PRESENCES AUX REUNIONS DE LA COMMISSION REGIONALE DE DEVELOPPEMENT
AANWEZIGHEIDSLIJST OP DE VERGADERINGEN VAN DE GEWESTELIJKE ONTWIKKELINGSCOMMISSIE
Conseil Economique et Social - Economische en Sociale Raad

Effectifs:	Suppléants:	09-mai	23-mai	23-mai	18-juin	18-juin	20-juin	25-juin	27-juin	Total	Euro	Tot. Euro
Mme Lise Nakhlé	M. Jean-Christophe Vanderhaegen		1	1	1	1	1		1	6	75	450
		0	0	0	0	0	0	0	0	0	75	0
M. Ischa Lambrechts	M. Pierre Develeeshouwer		1	1					1	3	75	225
		0	0	0	0	0	0	0	0	0	75	0
M. Philippe Van Muylder	Mme Anne-Thérèse Destrebecq									0	75	0
		0	0	0	0	0	0	0	0	0	75	0
M. Philippe Vandenabeele	M. Benoît Dassy	Exc	Exc	Exc	Exc	Exc	Exc	Exc	1	0	75	0
		Exc	Exc	Exc	Exc	Exc	Exc	Exc	1	1	75	75

Commission royale des Monuments et des Sites – Koninklijke Commissie voor Monumenten en Landschappen

Effectifs:	Suppléants:	09-mai	23-mai	23-mai	18-juin	18-juin	20-juin	25-juin	27-juin	Total	Euro	Tot. Euro
Mme Anne Voets	M. Guido Stegen	1	Exc	Exc	Exc	Exc		1	1	3	75	225
		0	0	0	0	0	0	0	0	0	75	0
M. Christian Frisque	Mme Marie-Laure Roogemans	1	1	1	1	1	1	1	1	8	75	600
		0	0	0	0	0	0	0	0	0	75	0

Secrétariat Commission
Régionale de Développement
Gewestelijke Ontwikkelings-
Commissie Secretariaat

Rue de Namur 59
1000 Bruxelles
Naamsestraat 59
1000 Brussel

T +32 2 435 43 56
F +32 2 435 43 99
@ crd-goc@perspective.brussels
www.crd-goc.brussels

[ici](#)
[ici](#)

Conseil de l'Environnement de la RBC – Raad voor het Leefmilieu van het BHG

<u>Effectifs:</u>	<u>Suppléants:</u>	09-mai	23-mai	23-mai	18-juin	18-juin	20-juin	25-juin	27-juin	Total	Euro	Tot. Euro
M. Laurent SCHILTZ				1						1	75	75
	Mme Laura Rebreau	1	Exc	Exc	Exc	Exc	Exc		1	2	75	150
Dhr Steyn Van Assche		1	1	1	Exc	Exc		1	Exc	5	75	375
	M. Jérôme Matagne									0	75	0
		0	0	0	0	0	0	0	0	0	75	0

Commission Régionale de Mobilité - Gewestelijke Mobiliteitscommissie

<u>Effectifs:</u>	<u>Suppléants:</u>	09-mai	23-mai	23-mai	18-juin	18-juin	20-juin	25-juin	27-juin	Total	Euro	Tot. Euro
M. Jan De Brabanter		0	0	0	0	0	0	0	0	0	75	0
	Mme Marie-Hélène Noël	0	0	0	0	0	0	0	0	0	75	0
M. Roel De Cleen										0	75	0
	M. Pierre Van Schendel									0	75	0
		0	0	0	0	0	0	0	0	0	75	0

Conseil consultatif du logement - Adviesraad voor Huisvesting

<u>Effectifs:</u>	<u>Suppléants:</u>	09-mai	23-mai	23-mai	18-juin	18-juin	20-juin	25-juin	27-juin	Total	Euro	Tot. Euro
Mme Isabelle Quoilin		Exc	Exc	Exc	Exc	Exc	Exc	Exc	Exc	0	75	0
	M. Rodolphe d'Oultremont		Exc	Exc	1	1	1	Exc	Exc	3	75	225
M. Werner Van Mieghem		0	Exc	Exc	1	1	1	Exc	Exc	0	75	0
	Mme Marie-Madeleine Mennens	1	Exc	Exc	1	1	Exc	Exc	Exc	0	75	0

1 Exc Exc 1 1 Exc Exc Exc 3 75 225

Communes – Gemeenten

<u>Effectifs:</u>	<u>Suppléants:</u>	09-mai	23-mai	23-mai	18-juin	18-juin	20-juin	25-juin	27-juin	Total	Euro	Tot. Euro
M. Walter Vandebossche	M. Matthias Van Wijnendaele									0	75	0
		0	0	0	0	0	0	0	0	0	75	0
Mme Brigitte Gooris	M. Mustapha AKOUZ									0	75	0
		0	0	0	0	0	0	0	0	0	75	0
M. Eric Jassin	Mme Fatiha El Ikdimi									0	75	0
		0	0	0	0	0	0	0	0	0	75	0
M. Gregory Matgen	Mme Adèle Gorgemans	Exc	Exc	Exc	Exc	Exc	Exc	Exc	Exc	0	75	0
		1	1	1	Exc	Exc	Exc	Exc	Exc	3	75	225
		1	1	1	Exc	Exc	Exc	Exc	Exc	3	75	225
Mme Zoubida Jellab	Mme Katia Van den Broucke									0	75	0
		0	0	0	0	0	0	0	0	0	75	0
Mme Nathalie Gilson	M. Vincent Molenberg		Exc	Exc	Exc	Exc	Exc	Exc	Exc	0	75	0
		0	0	0	0	0	0	0	0	0	75	0

Total Général Membres/Algemeen Totaal Leden: 2.850 €

CRD - 2019 - Premier
Semestre/2

Secrétariat Commission
Régionale de Développement
Gewestelijke Ontwikkelings-
Commissie Secretariaat

Rue de Namur 59
1000 Bruxelles
Naamsestraat 59
1000 Brussel

T +32 2 435 43 56
F +32 2 435 43 99
@ crd-goc@perspective.brussels
www.crd-goc.brussels

[ici](#)
[ici](#)

LISTE DES PRESENCES AUX REUNIONS DE LA COMMISSION REGIONALE DE DEVELOPPEMENT
AANWEZIGHEIDSLIJST OP DE VERGADERINGEN VAN DE GEWESTELIJKE ONTWIKKELINGSCOMMISSIE

Experts indépendants - Onafhankelijke deskundigen

Effectifs:	Suppléants:	09-mai	23-mai	23-mai	18-juin	18-juin	20-juin	25-juin	27-juin	Total	Euro	Tot Euro	
Mr Jean DE SALLE	M. Luc Deleuze	1	1	1	1	1	1	1	1	8	100	800	
		0	0	0	0	0	0	0	0	0	100	0	
Mr Eric CORIJN	M. Tim Cassiers	1	1	1	1	1	Exc	Exc		5	100	500	
		0	0	0	0	0	0	0	0	0	100	0	
M. Gilles LEDENT	Mr Benoît MORITZ		1	1			Exc	Exc	1	3	75	225	
		0	0	0	0	0	0	0	0	0	75	0	
Mme Sarah LEVY	M. Paul Vermeylen		1	1	Exc	Exc	Exc		1	Exc	0	75	0
		0	1	1	Exc	Exc	Exc		1	Exc	3	75	225
M. Jean-Philippe Devisscher	M. Bernard Declève										0	75	0
		0	0	0	0	0	0	0	0	0	75	0	
M. Michael Ryckewaert	Mme Liesl Vanautgaerden			Exc	Exc	Exc	Exc	Exc	Exc		0	75	0
		0	0	Exc	Exc	Exc	Exc	Exc	Exc	0	75	0	

Total Experts/Totaal deskundigen: 1.750 €

Total Général CRD / Algemeen totaal GOC: 4.600 €

CRD - 2019 Deuxième
semestre

Secrétariat Commission
Régionale de Développement
Gewestelijke Ontwikkelings-
Commissie Secretariaat

Rue de Namur 59
1000 Bruxelles
Naamsestraat 59
1000 Brussel

T +32 2 435 43 56
F +32 2 435 43 99
@ crd-goc@perspective.brussels [ici](#)
www.crd-goc.brussels [ici](#)

LISTE DES PRESENCES AUX REUNIONS DE LA COMMISSION REGIONALE DE DEVELOPPEMENT
AANWEZIGHEIDSLIJST OP DE VERGADERINGEN VAN DE GEWESTELIJKE ONTWIKKELINGSCOMMISSIE

Conseil Economique et Social - Economische en Sociale Raad

<u>Effectifs:</u>	<u>Suppléants:</u>	12-sept	19-sept	26-sept	03-oct	10-oct	17-oct	24-oct	12-nov	Total	Euro	Tot. Euro
Mme Lise Naklhé	M. Jean-Christophe Vanderhaegen									0	75	0
		0	0	0	0	0	0	0	0	0	75	0
M. Ischa Lambrechts	M. Pierre Develeeshouwer			1		1	1	1		4	75	300
		0	0	0	0	0	0	0	0	0	75	0
M. Philippe Van Muylder	Mme Anne-Thérèse Destrebecq									0	75	0
		0	0	0	0	0	0	0	0	0	75	0
M. Philippe Vandenabeele	M. Benoît Dassy									0	75	0
		1	1	1	1	1	1	1	Exc			
		1	1	1	1	1	1	1	Exc	7	75	525

Commission royale des Monuments et des Sites – Koninklijke Commissie voor Monumenten en Landschappen

<u>Effectifs:</u>	<u>Suppléants:</u>	12-sept	19-sept	26-sept	03-oct	10-oct	17-oct	24-oct	12-nov	Total	Euro	Tot. Euro
Mme Anne Voets	M. Guido Stegen	1	1	Exc	Exc	1		Exc		3	75	225
		0	0	0	0	0	0	0	0	0	75	0
M. Christian Frisque	Mme Marie-Laure Roogemans	1	1	1	1	1	1	1	1	8	75	600

0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 75 0

Conseil de l'Environnement de la RBC – Raad voor het Leefmilieu van het BHG

<u>Effectifs:</u>	<u>Suppléants:</u>	12-sept	19-sept	26-sept	03-oct	10-oct	17-oct	24-oct	12-nov	Total	Euro	Tot. Euro
M. Laurent SCHILTZ	Mme Laura Rebreau					Exc	1	1	1	3	75	225
		1		Exc	1		1			3	75	225
Dhr Steyn Van Assche	M. Jérôme Matagne	1	1	1	1	1	Exc	1	1	7	75	525
		0	0	0	0	0	0	0	0	0	75	0

Commission Régionale de Mobilité - Gewestelijke Mobiliteitscommissie

<u>Effectifs:</u>	<u>Suppléants:</u>	12-sept	19-sept	26-sept	03-oct	10-oct	17-oct	24-oct	12-nov	Total	Euro	Tot. Euro
M. Jan De Brabanter	Mme Marie-Hélène Noël									0	75	0
		0	0	0	0	0	0	0	0	0	75	0
M. Roel De Cleen	M. Pierre Van Schendel									0	75	0
		0	0	0	0	0	0	0	0	0	75	0

Conseil consultatif du logement - Adviesraad voor Huisvesting

<u>Effectifs:</u>	<u>Suppléants:</u>	12-sept	19-sept	26-sept	03-oct	10-oct	17-oct	24-oct	12-nov	Total	Euro	Tot. Euro
Mme Isabelle Quoilin	M. Rodolphe d'Oultremont							Exc	1	1	75	75
		1	1	Exc	1	1	1	1	1	7	75	525
M. Werner Van Mieghem		1	1	Exc	1	1	1	1	1	0	75	0

Secrétariat Commission
Régionale de Développement
Gewestelijke Ontwikkelings-
Commissie Secretariaat

Rue de Namur 59
1000 Bruxelles
Naamsestraat 59
1000 Brussel

T +32 2 435 43 56
F +32 2 435 43 99
@ crd-goc@perspective.brussels [ici](#)
www.crd-goc.brussels [ici](#)

Mme Marie-Madeleine Mennens	1	1	1	Exc	1	1	Exc				
	1	1	1	Exc	1	1	0	Exc	5	75	375

Communes – Gemeenten

<u>Effectifs:</u>	<u>Suppléants:</u>	12-sept	19-sept	26-sept	03-oct	10-oct	17-oct	24-oct	12-nov	Total	Euro	Tot. Euro
M. Walter Vandenbossche	M. Matthias Van Wijnendaele									0	75	0
		0	0	0	0	0	0	0	0	0	75	0
Mme Brigitte Gooris	M. Mustapha AKOUZ									0	75	0
		0	0	0	0	0	0	0	0	0	75	0
M. Eric Jassin	Mme Fatiha El Ikdimi									0	75	0
		0	0	0	0	0	0	0	0	0	75	0
M. Gregory Matgen	Mme Adèle Gorgemans									0	75	0
		0	0	0	0	0	0	0	0	0	75	0
Mme Zoubida Jellab	Mme Katia Van den Broucke									0	75	0
		0	0	0	0	0	0	0	0	0	75	0
Mme Nathalie Gilson	M. Vincent Molenberg									0	75	0
		0	0	0	0	0	0	0	0	0	75	0

Total Général Membres/Algemeen Totaal Leden:	3.600 €
--	---------

CRD - 2019

LISTE DES PRESENCES AUX REUNIONS DE LA COMMISSION REGIONALE DE DEVELOPPEMENT
AANWEZIGHEIDSLIJST OP DE VERGADERINGEN VAN DE GEWESTELIJKE ONTWIKKELINGSCOMMISSIE

Secrétariat Commission
Régionale de Développement
Gewestelijke Ontwikkelings-
Commissie Secretariaat

Rue de Namur 59
1000 Bruxelles
Naamsestraat 59
1000 Brussel

T +32 2 435 43 56
F +32 2 435 43 99
@ crd-goc@perspective.brussels [ici](#)
www.crd-goc.brussels [ici](#)

Experts indépendants - Onafhankelijke deskundigen

Effectifs:	Suppléants:	12-sept	19-sept	26-sept	03-oct	10-oct	17-oct	24-oct	12-nov	Total	Euro	Tot Euro
Mr Jean DE SALLE	M. Luc Deleuze	1	1	Exc	Exc	1	Exc	Exc	1	4	100	400
		0	0	0	0	0	0	0	0	0	100	0
Mr Eric CORIJN	M. Tim Cassiers	1	1	1	1	Exc	1	1	Exc	6	100	600
		0	0	0	0	0	0	0	0	0	100	0
M. Gilles Ledent	Mr Benoît MORITZ	1	Exc	1	1	1	1	1	1	7	75	525
		0	0	0	0	0	0	0	0	0	75	0
Mme Sarah LEVY	M. Paul Vermeyleen	1	Exc	1	1	1	1	Exc	1	0	75	0
		1	Exc	1	1	1	1	Exc	1	6	75	450
M. Jean-Philippe Devisscher	M. Bernard Declève				1			1		2	75	150
		0	0	0	0	0	0	0	0	0	75	0
M. Michael Ryckewaert	Mme Liesl Vanautgaerden									0	75	0
		0	0	0	0	0	0	0	0	0	75	0

Total Experts/Totaal deskundigen:	2.125 €
-----------------------------------	---------

Total Général CRD / Algemeen totaal GOC:	5.725 €
--	---------

CRD - 2019 Deuxième semestre/2

LISTE DES PRESENCES AUX REUNIONS DE LA COMMISSION REGIONALE DE DEVELOPPEMENT

Secrétariat Commission
Régionale de Développement
Gewestelijke Ontwikkelings-
Commissie Secretariaat

Rue de Namur 59
1000 Bruxelles
Naamsestraat 59
1000 Brussel

T +32 2 435 43 56
F +32 2 435 43 99
@ crd-goc@perspective.brussels
www.crd-goc.brussels

[ici](#)
[ici](#)

AANWEZIGHEIDSLIJST OP DE VERGADERINGEN VAN DE GEWESTELIJKE ONTWIKKELINGSCOMMISSIE

Conseil Economique et Social - Economische en Sociale Raad

Effectifs:	Suppléants:	14-nov	21-nov	05-déc	12-déc	19-déc				Total	Euro	Tot. Euro
Mme Lise Nakhlé	M. Jean-Christophe Vanderhaegen									0	75	0
		0	0	0	0	0	0	0	0	0	75	0
M. Ischa Lambrechts	M. Pierre Develeeshouwer									0	75	0
		0	0	0	0	0	0	0	0	0	75	0
M. Philippe Van Muylder	Mme Anne-Thérèse Destrebecq									0	75	0
		0	0	0	0	0	0	0	0	0	75	0
M. Philippe Vandenaabeele	M. Benoît Dassy	Exc	1	Exc	Exc	1				0	75	0
		Exc	1	Exc	Exc	1	0	0	0	2	75	150

Commission royale des Monuments et des Sites – Koninklijke Commissie voor Monumenten en Landschappen

Effectifs:	Suppléants:	14-nov	21-nov	05-déc	12-déc	19-déc				Total	Euro	Tot. Euro
Mme Anne Voets	M. Guido Stegen	1	1	1	Exc					3	75	225
		0	0	0	0	0	0	0	0	0	75	0
M. Christian Frisque	Mme Marie-Laure Roogemans	1	1	1	1	1				5	75	375
		0	0	0	0	0	0	0	0	0	75	0

Conseil de l'Environnement de la RBC – Raad voor het Leefmilieu van het BHG

Secrétariat Commission
Régionale de Développement
Gewestelijke Ontwikkelings-
Commissie Secretariaat

Rue de Namur 59
1000 Bruxelles
Naamsestraat 59
1000 Brussel

T +32 2 435 43 56
F +32 2 435 43 99
@ crd-goc@perspective.brussels
www.crd-goc.brussels

[ici](#)
[ici](#)

<u>Effectifs:</u>	<u>Suppléants:</u>	14-nov	21-nov	05-déc	12-déc	19-déc				Total	Euro	Tot. Euro
M. Laurent SCHILTZ		1	Exc		Exc	Exc				1	75	75
	Mme Laura Rebreau		1	1	1	1				4	75	300
Dhr Steyn Van Assche		1	1	1	1	Exc				4	75	300
	M. Jérôme Matagne									0	75	0

Commission Régionale de Mobilité - Gewestelijke Mobiliteitscommissie

<u>Effectifs:</u>	<u>Suppléants:</u>	14-nov	21-nov	05-déc	12-déc	19-déc				Total	Euro	Tot. Euro
M. Jan De Brabanter										0	75	0
	Mme Marie-Hélène Noël									0	75	0
M. Roel De Cleen										0	75	0
	M. Pierre Van Schendel									0	75	0

Conseil consultatif du logement - Adviesraad voor Huisvesting

<u>Effectifs:</u>	<u>Suppléants:</u>	14-nov	21-nov	05-déc	12-déc	19-déc				Total	Euro	Tot. Euro
Mme Isabelle Quoilin			1	1	1	1				4	75	300
	M. Rodolphe d'Oultremont	Exc	1	Exc						0	75	0
		Exc	0	0	0	0	0	0	0	0	75	0
M. Werner Van Mieghem										0	75	0
	Mme Marie-Madeleine Mennens	Exc	1	1	1	1						

Exc	1	1	1	1	0	0	0	4	75	300
-----	---	---	---	---	---	---	---	---	----	-----

Communes – Gemeenten

<u>Effectifs:</u>	<u>Suppléants:</u>	14-nov	21-nov	05-déc	12-déc	19-déc				Total	Euro	Tot. Euro
M. Walter Vandebossche	M. Matthias Van Wijnendaele									0	75	0
		0	0	0	0	0	0	0	0	0	75	0
Mme Brigitte Gooris	M. Mustapha AKOUZ									0	75	0
		0	0	0	0	0	0	0	0	0	75	0
M. Eric Jassin	Mme Fatiha El Ikdimi									0	75	0
		0	0	0	0	0	0	0	0	0	75	0
M. Gregory Matgen	Mme Adèle Gorgemans									0	75	0
		0	0	0	0	0	0	0	0	0	75	0
Mme Zoubida Jellab	Mme Katia Van den Broucke									0	75	0
		0	0	0	0	0	0	0	0	0	75	0
Mme Nathalie Gilson	M. Vincent Molenberg									0	75	0
		0	0	0	0	0	0	0	0	0	75	0

Total Général Membres/Algemeen Totaal Leden:	2.025 €
--	---------

CRD - 2019/2

LISTE DES PRESENCES AUX REUNIONS DE LA COMMISSION REGIONALE DE DEVELOPPEMENT
AANWEZIGHEIDSLIJST OP DE VERGADERINGEN VAN DE GEWESTELIJKE ONTWIKKELINGSCOMMISSIE

Experts indépendants - Onafhankelijke deskundigen

Effectifs:	Suppléants:	14-nov	21-nov	05-déc	12-déc	19-déc				Total	Euro	Tot Euro
Mr Jean DE SALLE	M. Luc Deleuze	Exc	Exc	Exc	Exc	Exc				0	100	0
		0	0	0	0	0	0	0	0	0	100	0
Mr Eric CORIJN	M. Tim Cassiers	Exc	1	1	1	1				4	100	400
		0	0	0	0	0	0	0	0	0	100	0
M. Gilles Ledent	Mr Benoît MORITZ	1	Exc	1	1	Exc				3	75	225
		0	0	0	0	0	0	0	0	0	75	0
Mme Sarah LEVY	M. Paul Vermeylen	1	1	1	1	1				0	75	0
		1	1	1	1	1	0	0	0	5	75	375
M. Jean-Philippe Devisscher	M. Bernard Declève		1	1	1					3	75	225
		0	0	0	0	0	0	0	0	0	75	0
M. Michael Ryckewaert	Mme Liesl Vanautgaerden									0	75	0
		0	0	0	0	0	0	0	0	0	75	0

Total Experts/Totaal deskundigen:	1.225 €
-----------------------------------	---------

Total Général CRD / Algemeen totaal GOC:	3.250 €
--	---------

Secrétariat Commission
Régionale de Développement
Gewestelijke Ontwikkelings-
Commissie Secretariaat

Rue de Namur 59
1000 Bruxelles
Naamsestraat 59
1000 Brussel

T +32 2 435 43 56
F +32 2 435 43 99
@ crd-goc@perspective.brussels [ici](#)
www.crd-goc.brussels [ici](#)